

RÉUNION D'ENTENTE

Oral EDS

Arts plastiques

Session 2026

Jurys + coordonateurs

AU PROGRAMME :



Cadrage réglementaire de la partie orale



Modalités de l'épreuve et posture du jury



Cas particuliers



Évaluation par profil



Mémo du jury



Échanges & clôture

Garantir à
chaque candidat des
conditions identiques,
équitables,
conformes aux règles
nationales



Cadrage réglementaire de la partie orale



DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES À L'ORAL

- **Interdiction de tout commentaire sur la valeur de la prestation du candidat pendant l'épreuve ou sur la qualité de l'enseignement qu'il paraît avoir reçu**
- **Interdiction de toute demande ou allusion à l'établissement d'origine, l'âge, le sexe, l'origine ou la formation du candidat**
- **La note ne doit en aucun cas être communiquée au candidat : elle reste provisoire jusqu'à délibération du jury**



Modalités de l'épreuve et posture du jury

Le candidat se présente avec un carnet de travail, un projet abouti et le dossier qui le documente.
Document de synthèse transmis quinze jour en amont.

Hors-épreuve

Préparation

10 min max

Installation par le candidat
sans commentaire
sans aide extérieure
ni dispositif particulier d'accrochage ou
de présentation



Tiers-temps : + 3 minutes (soit 13
minutes)

L'épreuve dure 30 minutes en tout

Présentation /12 pts

10 min max

Motivation du **choix** du projet, **intentions**,
démarche,
et **processus** mobilisés par le projet abouti
(**une à quatre productions**
plastiques réalisées en Terminale)
+ dossier + carnet



Tiers-temps : + 10 minutes (soit 40 minutes)

Entretien /8 pts

Le temps restant

Forme **dialoguée** articulant projet
abouti/dossier et carnet de travail
pour **développer et approfondir**

Préparation

10 min max

Installation par le candidat
sans commentaire
sans aide extérieure
ni dispositif particulier
d'accrochage ou de
présentation

- **Accueil & vérifications** : Même protocole pour tous les candidats du centre
 - > courtoisie, bienveillance et neutralité - **vouvoiement obligatoire**
 - > vérification convocation, identité, émargement
 - > explication du déroulement de l'oral (durée et parties)
- **Temps de préparation** (10 min maximum)
 - > aucune intervention ni manipulation par le jury (y compris carnet de travail)
 - > le candidat organise la présentation de son projet dans l'espace
 - > le jury prend connaissance du document de synthèse et visionne les vidéos/photos/audios éventuellement diffusés par le candidat
 - > L'ensemble du visionnement de ces documents doit strictement s'inscrire dans une partie des dix minutes du temps de préparation.
 - > Si le candidat a terminé d'installer et qu'il reste du temps : **lui conseiller de revoir ses notes, son oral, s'il en a terminé avec ces étapes, il est possible de commencer**

**Le candidat est responsable du matériel informatique requis et de son bon fonctionnement.
Il prévoit des versions imprimées à présenter en cas d'une éventuelle panne.**

- **Organisation de la salle**
 - > tables en îlots
 - > possibilité d'adosser au mur/tableau blanc
 - > aimants et pâte à fixer possible
 - > aucun autre dispositif de présentation autorisé (socle, chevalet, cadre...)

Présentation /12 pts

10 min max

Motivation du **choix** du projet, **intentions**, **démarche**, et **processus** mobilisés par le projet abouti (**une à quatre productions plastiques** réalisées en Terminale) + **dossier + carnet**

- **Non conformité du projet ?**
 - > En amont de la présentation, vérifier auorès du candidat sans le déstabiliser
 - > Noter la non-conformité sur le document d'évaluation
 - > Informer le coordo de centre et reporter la non-conformité sur le PV

- **Temps de présentation (10 min maximum)**
 - > aucune intervention ni manipulation par le jury (y compris carnet de travail)
 - > le jury écoute, prend des notes
 - > avertir le candidat quand il reste moins de deux minutes (le faire conclure afin qu'il ne dépasse pas le temps imparti)
 - > photographies, avant, pendant : interdites

Entretien /8 pts

Le temps restant

Forme **dialoguée**
articulant projet
abouti/dossier et
carnet de travail
pour **développer et
approfondir**

- **Objectifs :**
 - > évaluer les compétences du candidat, pas former, pas corriger
 - > comprendre le parcours du candidat et apprécier plus finement son engagement comme sa sensibilité artistique > agir au bénéfice du candidat
 - > aider le candidat à développer et préciser sa réflexion (partis pris, intentions, moyens et techniques plastiques, influences...), à prendre du recul
 - > approfondir les liens avec la culture plastique et artistique personnelle du candidat

- **Temps d'entretien** (le temps restant) > forme dialoguée
 - > le jury part de l'observable et/ou de ce qui est énoncé par le candidat
 - > le jury pose des questions ouvertes, claires, précises > ce n'est pas un interrogatoire
 - > laisser au candidat le temps de réfléchir, d'argumenter
 - > pas de conseils ni de formulations prospectives, pas de questions fermées, ni familiarité
 - > interdiction de tout commentaire sur la valeur de la prestation du candidat ou sur la qualité de l'enseignement qu'il paraît avoir reçu
 - > interdiction de toute demande ou allusion à l'établissement d'origine, l'âge, le sexe, l'origine ou la formation du candidat

Le jury doit impérativement respecter la durée de l'épreuve (30 minutes en tout, sans la préparation)

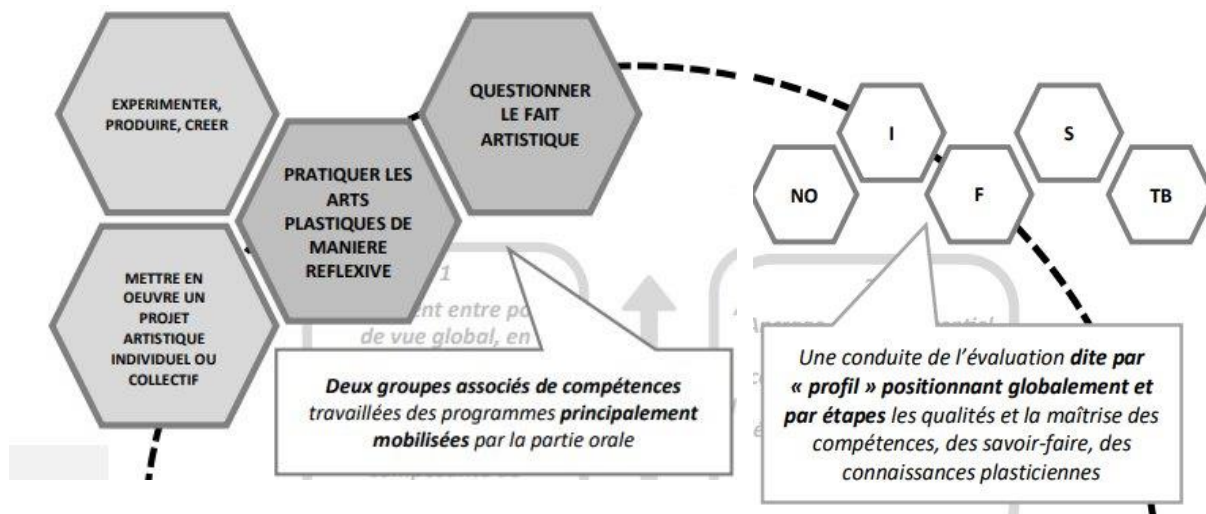


Cas particuliers

- **Candidats individuels** : même épreuve mais leur document de synthèse est rédigé par leurs soins
- **Elèves absentéistes** : le jury fait passer les candidats avec ou sans document de synthèse et avec les travaux qu'ils ont, authentifiés ou non. Le coordo peut contacter l'enseignant du candidat s'il l'estime nécessaire et notifiera la situation sur le PV

En cas de doute, le coordo contacte l'IPR.

☆☆☆ Évaluation par profil



Deux groupes de compétences mobilisées par l'oral

Pratiquer les arts plastiques de manière réflexive

Expérimenter / produire / créer · Mettre en œuvre un projet artistique

Questionner le fait artistique

Analyser · Interpréter · Être sensible à la réception de l'œuvre

NO : non observable

I : insuffisant

F : faible

S : satisfaisant

TB : très bon

BACCALAUREAT Session 2026 - Epreuve orale de l'Enseignement de Spécialité - Evaluation par profil

Centre d'examen : <input type="checkbox"/> AIX/B <input type="checkbox"/> ANNECY <input type="checkbox"/> ANNONAY <input type="checkbox"/> GRENOBLE <input type="checkbox"/> PRIVAS <input type="checkbox"/> St ROMAIN en GAL <input type="checkbox"/> THONON/B <input type="checkbox"/> VALENCE		Date : /06/2025	Heure début :
N° du Candidat :	Commission N° :		Heure fin :
Nom, Prénom :	Examineurs :	Document de synthèse conforme : O / N	
Etablissement :		Dossier conforme : O / N / ABS	
Carnet de travail conforme : O / N / ABS		Nombre de réalisations présentant le projet abouti : 1 - 2 - 3 - 4	

Compétences travaillées du programme ¹	Composantes de l'épreuve orale	Éléments des compétences travaillées du programme principalement mobilisées par l'épreuve ²	Qualité et maîtrise des compétences, des savoir-faire, des connaissances mobilisés					Synthèses par composantes		Barème		Note globale	
			Non Observables	Insuffisantes	Suffisantes	Satisfaisantes	Très Bonnes	Synthèse 1 ^{ère} partie	Synthèse 2 ^{ème} partie	Barème 1 ^{ère} partie	Barème 2 ^{ème} partie		
PRATIQUER LES ARTS PLASTIQUES DE MANIERE REFLEXIVE Expérimenter, produire, créer Mettre en œuvre un projet artistique	1 ^{ère} partie : présentation d' un projet ³	<ul style="list-style-type: none"> Choisir et expérimenter, mobiliser, adapter et maîtriser des langages et des moyens plastiques variés dans l'ensemble des champs de la pratique Recourir à des outils numériques de captation et de production à des fins de création artistique Exploiter des informations et de la documentation, notamment iconique, pour servir un projet de création 											
		2 ^{ème} partie : entretien	<ul style="list-style-type: none"> S'approprier des questions artistiques en prenant appui sur une pratique Concevoir, réaliser, donner à voir des projets artistiques Se repérer dans les étapes de la réalisation d'une production plastique, en anticiper les difficultés éventuelles pour la faire aboutir Faire preuve d'autonomie, d'initiative, de responsabilité, d'engagement et d'esprit critique dans la conduite d'un projet artistique Confronter intention et réalisation pour adapter et réorienter un projet, s'assurer de la dimension artistique de celui-ci 								/12		
QUESTIONNER LE FAIT ARTISTIQUE		<ul style="list-style-type: none"> Analyser et interpréter une pratique, une démarche, une œuvre Être sensible à la réception de l'œuvre d'art, aux conditions de celle-ci, aux questions qu'elle soulève et prendre part au débat suscité par le fait artistique 										/8	

Appréciation synthétique du jury argumentant la note :

Projet, dossier et carnet de travail = points d'appui > ne sont pas évalués en tant que tels

Exposition/piste(s) d'exposition = projet abouti

0-5

- refus manifeste
- nature inintelligible du projet/propos
 - insuffisance
- brièveté excessive de l'oral.

6-9

- projet / propos peu intelligibles
- accumulation de stéréotypes
- grand débutant
- faible niveau

10-12

- niveau lycée,
- présence d'une démarche mais peu aboutie ou peu engagée
- propos qui cherche à éviter les stéréotypes, mais arguments faibles et étayages sommaires

13-14

- exemples pertinents, même peu nombreux
- qualité plastique, engagement sincère, sensibilité et/ou singularité

15-16

- maîtrises repérables
- pratique plastique de très bonne qualité
- engagement, sensibilité et singularité
- exemples et arguments pertinents

17-20

- très bonne voire excellente pratique
- maîtrise de concepts, notions
- précision et sensibilité dans la présentation et l'argumentation
- réflexion structurée et nuancée

Pas de demi-points (ni /12, ni /8, ni /20)

Notes de 0 à 20 en points entiers

Toute l'échelle des notes peut être utilisée

Absence à une épreuve obligatoire = mention « absent »

Appréciations factuelles, claires, argumentées, avec le détail des points attribués par partie

Note attribuée ne doit en aucun cas être communiquée au candidat

- **Chaque jour :**
 - > Harmoniser au sein du jury pour vérifier la cohérence de l'évaluation sur l'ensemble de la journée
 - > Remettre les fiches d'évaluation dûment remplies au coordo chaque fin de journée



Mémo du jury

- Accueil neutre mais courtois et **bienveillant** du candidat – **vouvoiement obligatoire**
- Récupérer la **convocation, viser la pièce d'identité**
- Faire **émarger** le candidat
- Expliquer les **10 min (maximum) de préparation** (temps d'installation sans aide durant lequel le jury lit le **document de synthèse** et visionne les **captations** s'il y en a)
- Si le candidat a terminé d'installer et qu'il reste du temps : **lui conseiller de revoir ses notes, son oral, s'il en a terminé avec ces étapes, il est possible de commencer**
- Expliquer le cadre des deux parties de l'épreuve** (présentation + entretien) avec indication du **temps** pour chacune de ces parties
- Chrono : **prévenir le candidat lorsqu'il reste moins de 2 min de présentation** (le faire conclure afin qu'il ne dépasse pas le temps imparti)
- Entretien dialogué - questions ouvertes qui prennent appui sur le projet présenté et le carnet de travail** (si le candidat n'en a pas présenté certains éléments lors de la 1ère partie, **le jury sera vigilant et lui demandera de revenir dessus**)
- Une fois le candidat sorti, **délibération et évaluation par profil** sur le document d'évaluation fourni, construction de la note
- Appréciation concise**, claire, factuelle, portant sur les deux parties de l'épreuve
- Harmoniser au sein du jury pour vérifier la cohérence de l'évaluation sur l'ensemble de la journée
- Remettre les fiches d'évaluation dûment remplies au coordo chaque fin de journée
- Les binômes des jurys changent chaque jour



leslie.guillochon@ac-grenoble.fr
0688153618

MERCI !